

cidj 
#InfoJeunesse



PORTAIL EUROPEEN
DE LA JEUNESSE



eurodesk



Sommaire

Des réalités multiples	2
Partir avec Erasmus+	3
Zoom sur d'autres dispositifs inclusifs	4
Où trouver de l'aide ?	6
La checklist pour préparer votre départ	7



DES RÉALITÉS MULTIPLES



Partir à l'étranger n'est pas toujours une mince affaire pour une personne en situation de handicap. Selon la nature et le degré de votre handicap (auditif, moteur, visuel, psychique, mental, autres troubles et maladies dégénératives), il sera plus ou moins contraignant de partir à l'étranger. En effet, certains troubles liés au handicap entraînent une santé fragile, un suivi et des soins importants.

Organisation et motivation seront vos alliés

S'il est normal d'avoir des appréhensions, il serait dommage de renoncer à votre projet pour autant. Pour concrétiser et profiter de votre séjour à l'étranger, vous allez devoir le préparer TRÈS en amont. Il est conseillé d'anticiper les formalités, besoins (matériels et humains), et difficultés liées à votre situation au moins 1 an avant votre départ. Et comme tout voyage n'est pas un long fleuve tranquille, préparez-vous aussi à l'idée d'avoir à gérer quelques imprévus sur place !

« J'ai pris confiance en moi et j'ai appris beaucoup sur moi. De plus, je gère plus facilement mon handicap et ses contraintes au quotidien : je suis beaucoup plus détendue pour gérer les difficultés car je suis préparée à faire face aux imprévus. »

Audrey, étudiante tétraplégique partie en Angleterre et en Espagne avec Erasmus+.

Source : www.generation-erasmus.fr

Une destination adaptée à votre situation

La plupart des pays ont établi des politiques d'inclusion pour les personnes handicapées, mais il existe de grands écarts en termes d'accessibilité, de scolarité, et d'emploi. En Europe, l'Espagne, la Finlande, l'Islande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède comptent parmi les meilleurs élèves.

Bon à savoir

Chaque année, la Commission européenne récompense les villes européennes les plus accessibles à travers ses **Access City Awards**. Si vous hésitez sur une destination, ces prix peuvent vous aider à prendre votre décision ! Voici le palmarès 2019 : Breda (Pays-Bas), Gdynia (Pologne), Vigo (Espagne), Kaposvár (Hongrie), Viborg (Danemark) et Monteverde (Italie).

Si vous ne savez pas où partir, consultez les fiches pays de la plateforme collaborative **Access Trip**, elles vous donneront une idée de l'accessibilité de certaines destinations.

<https://accesstrip.org>.

PARTIR avec ERASMUS +



Assurez-vous d'avoir toute l'information dont vous avez besoin avant de partir. Vous devrez faire des recherches sur la ville, les options d'hébergement, le soutien financier et aussi récupérer tous les documents administratifs nécessaires.

Eric, handicapé moteur, est parti étudier en Italie avec Erasmus+.

Source : <https://inclusivemobility.eu>

Le programme Erasmus+ permet aux jeunes lycéens, apprentis et étudiants en situation de handicap d'effectuer une période d'études et/ou de stage de 2 semaines à 12 mois dans l'un des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Turquie. Les mobilités extra-Europe sont également possibles.

En plus de la bourse pour les frais de voyage et d'hébergement, Erasmus+ permet la prise en charge des coûts additionnels des participants handicapés et de leurs accompagnateurs (suivi médical, rémunération d'un auxiliaire de vie, soutien technique et pédagogique adapté, hébergement ou transport spécifique...).

Attention : Pour en bénéficier, vous devrez évaluer l'ensemble de vos besoins (vie quotidienne, accessibilité pédagogique, etc.) et transmettre une demande à votre établissement, devis et factures à l'appui, au moins 1 mois avant votre départ. Contactez votre établissement d'accueil et, si possible, organisez une visite de repérage pour recenser vos besoins. Veillez à ne rien oublier car aucun complément ne sera possible à votre retour. Plus d'infos au bureau des relations internationales de votre établissement.

Anamesa Lisboa a regroupé une soixantaine de jeunes d'Espagne, France, Grèce, Hongrie, Liban et Portugal à Amadora (Portugal). Porté par la compagnie DK-BEL, cet échange a permis à des jeunes en situation de handicap et en difficultés sociales de surmonter les préjugés pour aboutir, à travers la création artistique, à un dialogue sans discrimination entre citoyens européens.

www.dk-bel.com

Pour rendre la mobilité plus accessible, l'association ESN (Erasmus Student Network) encourage les jeunes handicapés à participer à des échanges universitaires en leur fournissant des informations pratiques à travers :

- La plateforme <https://inclusivemobility.eu> pour préparer son départ
- L'appli **MapAbility** qui répertorie les lieux accessibles
- Des événements : Accessibility Days, ateliers (handisport, dîner à l'aveugle...) et conférences

Bon à savoir

Erasmus+ apporte aussi un soutien aux organisations qui montent des projets de mobilité hors cadre scolaire à l'étranger pouvant inclure des jeunes en situation de handicap !

www.erasmusplus-jeunesse.fr





ZOOM

sur d'autres

Ma mission consistait à apprendre aux élèves du primaire et du secondaire l'informatique adaptée, le braille, la canne blanche et animer des ateliers culturels. Malgré quelques difficultés de repérage au début, cette expérience a été intense et très enrichissante. Elle m'a permis de trouver ma voie : l'enseignement.



Corto, atteint d'une rétinite pigmentaire, a passé 9 mois à Liège (Belgique), dans le cadre d'un volontariat CES à l'Institut Royal des Handicapés de l'ouïe et de la vue

Malgré son lourd handicap (97 %), Javier a pu voyager en Europe grâce à #DiscoverEU. Dès les résultats du concours, son père a contacté la Commission européenne pour communiquer les besoins de son fils. En plus du pass Interrail, Javier et ses 3 assistants accompagnateurs ont ainsi pu bénéficier de billets d'avion et d'un appartement adapté à Amsterdam.



Javier, jeune espagnol atteint de paralysie cérébrale est parti aux Pays-Bas

Quel qu'en soit l'objet (volontariat, emploi...), certains programmes et dispositifs prévoient une aide spécifique pour soutenir la mobilité européenne et internationale des jeunes handicapés.

Le **Corps européen de solidarité (CES)** permet aux jeunes européens de 18 à 30 ans de participer à un projet de volontariat et/ou de trouver un emploi ou un stage à caractère solidaire dans l'un des pays participant au programme. www.corpeuropeensolidarite.fr

- **Volet volontariat** : En plus de la couverture classique (hébergement, nourriture, transport, assurance, soutien linguistique, argent de poche), les volontaires handicapés peuvent bénéficier d'un tutorat renforcé et d'une prise en charge des coûts supplémentaires liés à leur situation. Ils peuvent effectuer un volontariat court (de 2 semaines à 2 mois) puis, s'ils le souhaitent, repartir sur un autre projet plus long (10 mois maximum). Contactez une structure de soutien proche de chez vous : https://europa.eu/youth/volunteering/organisations_fr
- **Volet professionnel** : En raison de leur handicap, les jeunes qui occupent un emploi ou un stage en Europe peuvent bénéficier d'une prise en charge des coûts supplémentaires liés à leur situation qui s'ajoute aux indemnités déjà prévues (entretien, installation, reconnaissance des diplômes, retour, cours de langue) et à leur rémunération ou indemnités journalières.

Intéressé par le CES ? Inscrivez-vous en ligne sur https://europa.eu/youth/solidarity_fr

Your First Eures Job aide les 18-35 ans inscrits à Pôle emploi, à trouver un emploi, stage ou apprentissage dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande. Il offre un appui financier (entretien, installation, reconnaissance des diplômes, cours de langue) et une allocation de voyage complémentaire aux candidats ayant des besoins spécifiques. plmpl.fr/a/0tjkl

Organisé 2 fois par an, le concours **#DiscoverEU** permet aux jeunes européens de 18 ans de gagner un pass Interrail pour découvrir l'Europe en train. A titre exceptionnel, les jeunes présentant un handicap peuvent voyager en avion. Leurs frais d'assistance (accompagnateur, chien guide, etc.) peuvent aussi être couverts. <https://europa.eu/youth/discovereu>

DISPOSITIFS INCLUSIFS



Vous prévoyez de partir en Allemagne avec l'**Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)** ? La plupart de leurs actions proposent un soutien supplémentaire de 500 € pour les participants ayant des besoins particuliers. www.ofaj.org

Ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, le **Service Civique** est élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Il s'agit d'un volontariat de 6 à 12 mois, en France ou à l'international. Les volontaires perçoivent une indemnité de l'Etat (± 600 € par mois), cumulable avec l'allocation adulte handicapé (AAH) et une protection sociale complète. La durée de mission, de 24 à 35h par semaine, peut aussi être réduite à 20h. www.service-civique.gouv.fr

Le **Programme Vacances-Travail (PVT)** permet aux Français de 18 à 30 ans (35 ans pour le Canada, l'Argentine et l'Australie) de travailler et/ou voyager dans une quinzaine de pays à l'international. Lors de la demande, le candidat doit justifier de ressources suffisantes et fournir des certificats médicaux attestant que son état de santé lui permet de partir. S'il faut parfois s'accrocher pour obtenir et faire valoir ces documents, le PVT reste envisageable pour les personnes handicapées. Découvrez les conseils et témoignages de Pvtistes en situation de handicap sur <https://pvtistes.net>

BESOIN D'UN COUP DE POUCE FINANCIER ?



Les étudiants en situation de handicap reconnus par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) peuvent bénéficier d'une **aide spécifique annuelle**, sans limite d'âge, cumulable avec une aide à la mobilité internationale, une aide au mérite... Demandez-la dans le cadre du dossier social étudiant (DES).

www.etudiant.gouv.fr - <https://handicap.gouv.fr>

Les **régions** proposent des aides à la mobilité internationale aux jeunes issus de leur territoire. Les conditions d'éligibilité et d'attribution sont variables mais certaines régions prévoient une aide supplémentaire pour les jeunes en situation de handicap. Consultez la carte des aides régionales sur www.etudiant.gouv.fr

Certaines **associations et fondations** proposent des bourses et aides aux jeunes en situation de handicap pour soutenir leur projet en France ou à l'étranger. <http://bourses.fondationdefrance.org>
www.zellidja.com - www.fondationvocation.org - <http://fedeeh.org>

Aurélie est sourde et a gagné la bourse de voyage Zellidja, qui permet aux jeunes de 16 à 30 ans de réaliser un voyage d'études en solo. Elle est partie en Inde, puis au Gabon.

« Ces deux voyages ont été pour moi des expériences énormes. Ils m'ont ouvert l'esprit [...]. Cela a changé le regard que je posais sur moi et sur les autres. Avant, j'avais l'impression d'être quelqu'un de banal, comme tout le monde. J'ai compris que j'avais de la valeur et que nous en avons tous. J'ai aussi découvert que j'étais capable d'aller au bout d'un rêve, que j'avais de la volonté, que je savais me défendre dans les moments difficiles. Les expériences de la vie vous font évoluer, les voyages vous font faire de véritables bonds en avant. Si l'on se sent prêt, il ne faut pas hésiter et partir ! »

Source : www.cidj.com

Bon à savoir

Vous partez étudier, apprendre une langue étrangère ou suivre une formation professionnelle à l'étranger ? Vous pouvez conserver vos prestations versées en France au titre du handicap (allocation adulte handicapé, prestation de compensation du handicap...) !

Où TROUVER de l'AIDE ?

QUI PEUT VOUS AIDER ?



Les référents au sein des universités et des écoles.

Si vous êtes étudiant, commencez par contacter votre correspondant handicap ou le service des relations internationales de votre établissement.

www.education.gouv.fr

Les associations. Elles vous aident à construire votre projet à l'étranger, évaluer sa faisabilité, organiser une visite préalable, identifier les professionnels de santé sur place, trouver une bourse, etc. Ces associations disposent d'informations pratiques, n'hésitez pas à les contacter !

www.droitausavoir.asso.fr - www.handisup.fr

www.fedeeh.org - www.arpejeh.com

www.ladapt.net - <https://esn.org> - www.ahead.ie

Bon à savoir

La Conférence des grandes écoles, la Fedeeh et Hanploi CED plaident en faveur d'un Statut international d'étudiant en situation de handicap (SIESH) visant à faire respecter la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et à encourager la mobilité internationale des jeunes étudiants handicapés.

Plus d'infos sur www.cge.asso.fr

APPLIS ET SITES UTILES



Des sites et applis participatives permettent de trouver et de partager des lieux (restaurants, hôtels, banques, magasins, plages, cinémas, musées) accessibles selon votre handicap, en Europe et dans le monde.

<https://handiplanet.com> - <https://iwheelshare.com>

www.jaccede.com - <https://pantou.org>

Le guide **Travelscope** pour les étudiants en situation de handicap donne des réponses concrètes aux questions administratives et pratiques (cadre législatif, aides, systèmes de soins et d'assurances, logements accessibles, perception du handicap...) dans 12 pays.

<http://travelscope.universite-lyon.fr>

Le site **Handicap.fr** offre de nombreuses informations pour faciliter le tourisme et les voyages aux personnes handicapées : informations par pays, liste des organismes de voyages adaptés. Vous pourrez aussi partager vos expériences.

<https://tourisme.handicap.fr>

FOXP2 permet la mise en relation des familles de jeunes handicapés partout en Europe dans le but de faciliter les voyages linguistiques en partant du principe que les familles partagent les mêmes aménagements et savoir-faire.

<https://foxp2.eu>

Outre les **guides de voyages** (Le Routard, Lonely Planet) dont les dossiers « Voyage et Handicap » apportent de précieux conseils, les **blogs de handivoyageurs** sont des mines d'informations.

<http://handilol.wixsite.com/handilol> -

<https://roulettes-et-sac-a-dos.com> -

www.wheeltheworld.net - www.iwheeltravel.com

www.envansimones.fr -

<http://1000decouvertes4roulettes.com> -

www.sagetraveling.com



La CHECKLIST



pour préparer



vosre DÉPART



PIÈCES D'IDENTITÉ ET DOCUMENTS DE VOYAGE



Vérifiez que vos papiers sont à jour et que leur date d'expiration dépasse votre date de retour. Pour vivre et travailler dans l'un des pays de l'UE, votre cadre d'identité ou passeport suffit. Au-delà de 3 mois, vous devrez demander une autorisation de séjour. Hors Europe, vous aurez besoin d'un passeport, d'un visa et/ou, dans certains cas, d'une autorisation électronique de voyage.

www.diplomatie.gouv.fr

SANTÉ



Chaque situation induit des besoins spécifiques. Avant de partir, assurez-vous de pouvoir trouver sur place un personnel médical ou d'accompagnement ainsi que le matériel et les médicaments nécessaires à votre traitement. Pour cela, informez-vous auprès des professionnels de santé, organismes et associations qui exercent dans le pays où vous partez. Une liste des médecins francophones est disponible sur les sites des consulats. N'hésitez pas à consulter votre médecin traitant qui vous aidera à anticiper d'éventuelles difficultés et à prendre des dispositions nécessaires (achat de matériel ou médicaments en France, adaptation du traitement, suivi à distance...).

www.diplomatie.gouv.fr

PROTECTION SOCIALE



Ne partez pas sans votre carte européenne d'assurance maladie ! Gratuite et valable 2 ans, elle atteste de vos droits à l'assurance maladie et couvre vos soins médicaux dans les pays de l'UE, en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse. Hors UE, vous devrez régler vos frais médicaux et seuls les soins urgents et imprévus pourront éventuellement être remboursés. À l'étranger, le système local de sécurité sociale ne rembourse pas toujours les mêmes soins qu'en France. Vérifiez l'étendue de la couverture sociale à l'étranger et pensez à souscrire une assurance complémentaire santé, responsabilité civile et rapatriement avant de partir.

www.ameli.fr - www.cfe.fr - www.cleiss.fr

LOGEMENT



Si vous partez via un programme de mobilité, vous pourrez peut-être bénéficier d'un logement adapté à vos besoins. Vos référents vous aideront dans vos recherches et aménagements nécessaires. Si vous cherchez un logement pour quelques nuits, des hôtels et plateformes collaboratives de location d'appartements permettent de filtrer leurs offres selon différents critères d'accessibilité : plain-pied, sanitaires adaptés, portes larges, lit électrique...

www.wilengo.com - www.wheelcap.fr -

www.mobeetravel.com - www.airbnb.fr -

www.booking.com

ARGENT



Informez-vous sur le coût de la vie dans votre pays d'accueil et prévoyez le budget pour couvrir vos frais liés au départ (passeport, visa, assurance) et vos dépenses sur place (transports, logement, nourriture). Ouvrir un compte bancaire à l'étranger vous évitera de payer des frais au moindre virement/retrait. Enfin, profitez des cartes de réductions !

<https://ec.europa.eu/eures> -

www.diplomatie.gouv.fr www.priceoftravel.com -

www.cartejeunes.fr - <https://isic.fr> - www.fuaj.org

TRANSPORT



La plupart des aéroports et compagnies aériennes offrent des services adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, à mobilité réduite, ou ayant des déficiences visuelles ou auditives. Lors de votre réservation, précisez si vous vous déplacez à l'aide d'un fauteuil roulant, d'un déambulateur ou d'un chien guide, et formulez votre demande d'assistance au moins 48h à l'avance. Le jour J, n'oubliez pas d'apporter vos justificatifs (composition, poids et batterie de votre fauteuil, certificat médical). Enfin, certaines compagnies aériennes proposent des guides pour les passagers ayant des besoins spécifiques. En général, les compagnies ferroviaires proposent elles aussi un service d'assistance pour les personnes handicapées et à mobilité réduite qu'il faut réserver à l'avance. Pensez aussi à vérifier le réseau de transports en commun de votre destination et son accessibilité sur place !

SITES CLÉS

Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ)
www.cidj.com

Réseau Eurodesk
www.eurodesk.eu

   @EurodeskFR

Portail européen de la jeunesse
www.europa.eu/youth

Portail européen sur la mobilité de l'emploi (EURES)
www.ec.europa.eu/eures

L'Europe est à vous
www.europa.eu/youreurope

Agences nationales Erasmus+ et Corps européen de solidarité
<https://info.erasmusplus.fr>
www.generation-erasmus.fr
www.erasmusplus-jeunesse.fr
www.corpseuropeensolidarite.fr

Erasmus Student Network (ESN)
<https://inclusivemobility.eu>

Euroguidance
www.euroguidance-france.org

Découvrir le monde
www.decouvrirlemonde.jeunes.gov.fr

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)
www.diplomatie.gov.fr

Ministère de la transition écologique et solidaire
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Secrétariat chargé des personnes handicapées
<https://handicap.gouv.fr>

Forum européen des personnes handicapées (FEPH)
www.edf-feph.org

Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive
www.european-agency.org - www.inshea.fr

Les réseaux #InfoJeunesse

infos

et Eurodesk

Eurodesk est un réseau présent dans 36 pays européens et soutenu par la Commission européenne.

En France, Eurodesk s'appuie sur le réseau Information Jeunesse avec le CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse) comme coordinateur national à Paris, et plus de 140 référents, présents dans les CRIJ, CIJ, BIJ, PIJ et SIJ, répartis sur tout le territoire. www.cidj.com

Notre mission ? Informer les jeunes sur les différentes opportunités de mobilité en Europe et à l'international, et les encourager à devenir des citoyens actifs.

Pour cela, notre réseau de conseillers informe et accompagne tous les jeunes sur tous les types de projets en Europe (études, stages, emploi, volontariat...). Nous apportons des réponses sur mesure aux demandes des jeunes, nous concevons des outils, organisons des événements et gérons le Portail européen de la jeunesse.

Vous avez une question ou besoin d'un conseil concernant votre projet à l'étranger ? Venez nous rencontrer ou contactez-nous en ligne sur www.eurodesk.eu et sur    @EurodeskFR !